

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 mars 2016

Président : François DE MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN (sauf délibérations 2016-03-14 à 23), M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN et M. Pascal THEVENOT (sauf délibérations 2016-03-01 à 04 - pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN),
Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Michel CONTE, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Juliette ESPINOS, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Dorothée BILGER, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Bruno DREVON, M. Didier BLANCHARD (sauf délibérations n°2016-03-01 à 04), M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS (sauf délibérations 2016-03-05 et 06), M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT (sauf délibérations n°2016-03-01 à 04 - pouvoir à M. LAMBERT), Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY (sauf délibérations n°2016-03-01 à 04 - pouvoir à Mme ORDAS), M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE (sauf délibérations 2016-03-05 et 06), M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN et M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER a donné pouvoir à M. Guy BEROCHE,
M. Olivier LEBRUN a donné pouvoir à M. Jacques BELLIER,
M. Claude VUILLIET a donné pouvoir à M. Sébastien DURAND,
M. Jean-Marc CLERMONT a donné pouvoir à Mme Nathalie JAQUEMET,
M. Patrice PANNETIER a donné pouvoir à M. François DE MAZIERES,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à Mme Sonia BRAU,
Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU a donné pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Corinne BEBIN a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY,
M. Laurent DELAPORTE a donné pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY,
Mme Jane-Marie HERMANN a donné pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS,
Mme Marie DENAISON a donné pouvoir à Mme Christine DE LA FERTE,
Mme Pascale CHARTON,
Mme Magali LAMIR,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 1^{er} mars 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 9 mars 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

**Titre : Commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et commissions consultatives de l'environnement (CCE) des aéroports de Vélizy-Villacoublay et de Toussus-le-Noble.
Désignations de représentants supplémentaires des communes, liées au nouvel accord local et à diverses démissions.**

□ **M. François de MAZIERES, Président, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriale et notamment les articles L.2121-21, L.2121-22 et L.5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral des Yvelines n°2015299-0001 du 26 octobre 2015 portant extension du périmètre de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à la commune de Vélizy-Villacoublay ;

Vu l'arrêté préfectoral des Yvelines n°2015352-0004 du 18 décembre 2015 fixant le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

Vu la délibération initiale n°2014-04-07 du Conseil communautaire du 10 avril 2014 relative à la composition des commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2014-04-14 du Conseil communautaire du 10 avril 2014, portant sur la désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelé à siéger au sein de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay

Vu la délibération n°2015-10-14 du Conseil communautaire du 13 octobre 2015 relative au fonctionnement interne des assemblées de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'accord local de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc approuvé par les communes membres ;

La présente délibération a pour objet de désigner les représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP) au sein des commissions thématiques permanentes et des commissions consultatives de l'environnement (CCE) des aérodromes de Vélizy-Villacoublay et de Toussus-le-Noble. Ces désignations font suite à la passation d'un nouvel accord local entraînant l'installation de nouveaux conseillers communautaires pour les commissions thématiques permanentes et à la démission de Mme Frédérique Kibler pour les commissions consultatives de l'environnement.

1) Concernant les commissions thématiques permanentes

Pour mémoire, en vertu de l'article L.2122-22 du Conseil général des collectivités territoriales, chaque Conseil communautaire a la faculté de créer des commissions thématiques chargées d'étudier les délibérations et les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Ces commissions sont présidées de droit par le président de la communauté d'agglomération.

Elles peuvent être créées tout au long du mandat, bien qu'elles le soient traditionnellement lors de la première réunion du Conseil.

Par conséquent, il appartient au Conseil communautaire de désigner les nouveaux représentants titulaires pour les communes de Fontenay-le-Fleury, La Celle Saint-Cloud, le Chesnay, Saint-Cyr-l'Ecole, Vélizy-Villacoublay et Versailles dans les commissions thématiques.

Sont proposés par les communes concernées, les candidats suivants :

Dans la commission	Pour la commune de	Nom du candidat
finances, administration générale et personnel	Le Chesnay	M. Jean-Christophe Laprée
	Toussus-le-Noble	M. Patrick Charles
aménagement	Fontenay-le-Fleury	M. Alain Sanson
	Versailles	Mme Claire Chagnaud-Forain
	Versailles	Mme Christine de la Ferté
habitat et politique de la ville	Le Chesnay	Mme Laurence de Pins
	Saint-Cyr l'Ecole	Mme Lydie Duchon
	Versailles	Mme Liliane Hattry
développement économique	Vélizy-Villacoublay	M. Pascal Thévenot
	Versailles	M. Philippe Pain
vidéo protection	Bailly	M. Alain Loppinet

1) Concernant la désignation de représentants au sein de la Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay et de celle de Toussus-le-Noble :

Pour mémoire, la CAVGP agit en lieu et place des communes membres en matière de gestion des nuisances sonores, au titre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ». Suite à la démission de Mme Frédérique Kibler, comme représentante suppléante de la commune Jouy-en-Josas au sein des commissions consultatives de l'Environnement (CCE) des aérodromes de Vélizy-Villacoublay et de Toussus-le-Noble, la CAVGP doit redésigner un représentant suppléant appelé à siéger au sein de ces 2 commissions.

Se porte candidat pour la majorité:

CCE de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay
DÉLÉGUÉ SUPPLEANT POUR LA COMMUNE DE JOUY-EN-JOSAS
M. Gilles Curti
CCE de l'aérodrome de Toussus-le-Noble
DÉLÉGUÉ SUPPLEANT POUR LA COMMUNE DE JOUY-EN-JOSAS
M. Gilles Curti

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection des nouveaux membres des commissions thématiques permanentes, conformément à l'article L. 2122-21 du Code général des collectivités territoriales ;*
les résultats du vote étant les suivants :
- votants (incluant les pouvoirs) : 79
 - abstentions : 1
 - suffrages exprimés : 78

Et les candidats ayant obtenu les résultats suivants :

Dans la commission	Pour la commune de	Nom du candidat	Nombre de voix obtenues
<i>finances, administration générale et personnel</i>	<i>Le Chesnay</i>	<i>M. Jean-Christophe Laprée</i>	<i>78 voix</i>
	<i>Toussus-le-Noble</i>	<i>M. Patrick Charles</i>	<i>78 voix</i>
<i>aménagement</i>	<i>Fontenay-le-Fleury</i>	<i>M. Alain Sanson</i>	<i>78 voix</i>
	<i>Versailles</i>	<i>Mme Claire Chagnaud-Forain</i>	<i>78 voix</i>
	<i>Versailles</i>	<i>Mme Christine de la Ferté</i>	<i>78 voix</i>
<i>habitat et politique de la ville</i>	<i>Le Chesnay</i>	<i>Mme Laurence de Pins</i>	<i>78 voix</i>
	<i>Saint-Cyr l'Ecole</i>	<i>Mme Lydie Duchon</i>	<i>78 voix</i>
	<i>Versailles</i>	<i>Mme Liliane Hatry</i>	<i>78 voix</i>
<i>développement économique</i>	<i>Vélizy-Villacoublay</i>	<i>M. Pascal Thévenot</i>	<i>78 voix</i>
	<i>Versailles</i>	<i>M. Philippe Pain</i>	<i>78 voix</i>
<i>vidéo protection</i>	<i>Bailly</i>	<i>M. Alain Loppinet</i>	<i>78 voix</i>

de désigner, pour chacune des commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, les membres supplémentaires suivants :

Dans la commission	Pour la commune de	Nom du candidat
<i>finances, administration générale et personnel</i>	<i>Le Chesnay</i>	<i>M. Jean-Christophe Laprée</i>
	<i>Toussus-le-Noble</i>	<i>M. Patrick Charles</i>
<i>aménagement</i>	<i>Fontenay-le-Fleury</i>	<i>M. Alain Sanson</i>
	<i>Versailles</i>	<i>Mme Claire Chagnaud-Forain</i>
	<i>Versailles</i>	<i>Mme Christine de la Ferté</i>

habitat et politique de la ville	Le Chesnay	Mme Laurence de Pins
	Saint-Cyr l'Ecole	Mme Lydie Duchon
	Versailles	Mme Liliane Hattry
développement économique	Vélizy-Villacoublay	M. Pascal Thévenot
	Versailles	M. Philippe Pain
vidéo protection	Bailly	M. Alain Loppinet

2) de procéder au scrutin public à l'élection du nouveau délégué suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP) appelés à siéger au sein des commissions consultatives de l'environnement des aérodromes de Vélizy-Villacoublay et de Toussus-le-Noble ;

les résultats du vote étant les suivants :

- votants (incluant les pouvoirs) : 79
- abstentions : 1
- suffrages exprimés : 78

Et les candidats ayant obtenu les résultats suivants :

- pour la commune de Jouy-en-Josas pour la CEE de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay :

- M. Gilles Curti	Délégué suppléant	78 voix
-------------------	-------------------	---------

- pour la commune de Jouy-en-Josas pour la CEE de l'aérodrome de Toussus-le-Noble :

- M. Gilles Curti	Délégué suppléant	78 voix
-------------------	-------------------	---------

de désigner, pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein des commission consultative de l'Environnement (CCE) des aérodromes de Vélizy-Villacoublay et de Toussus-le-Noble, le(s) nouveau(x) délégué(s) de la CAVGP suivant :

CCE de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay
DÉLÉGUÉ SUPPLEANT DE LA VILLE DE JOUY-EN-JOSAS
M. Gilles Curti
CCE de l'aérodrome de Toussus-le-Noble
DÉLÉGUÉ SUPPLEANT DE LA VILLE DE JOUY-EN-JOSAS
M. Gilles Curti

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 63

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de suffrages exprimés : 78 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention de M. Siméoni).

Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT

Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016_03_01

Résumé de l'acte : Commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération de Versa...

Date de décision : 08/03/2016

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 5.3. Designation de representants

Rédacteur : Tiphaine Le Dilhuit

AR reçu le : 15/03/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20160308-2016_03_01-DE

Pièces jointes :

2016-03-01 ASSB - commissions permanentes.pdf

Historique :

15/03/2016 15:02:06	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
15/03/2016 15:02:24	En cours de transmission	
15/03/2016 15:03:27	Transmis en Préfecture	
15/03/2016 15:13:26	Accusé de réception reçu	